



Envoyé en préfecture le 21/04/2022

Reçu en préfecture le 21/04/2022

Affiché le 22 AVR. 2022

ID : 001-210101796-20220419-202224-DE

|  |               |
|--|---------------|
| Nombre de membres afférents au conseil municipal : | 19            |
| "    "    en exercice :                            | 19            |
| "    "    qui ont pris part à la délibération :    | 17            |
| Date de la convocation :                           | 12 avril 2022 |

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRIEGES

**SÉANCE du 19 AVRIL 2022  
2022 /24**

L'an deux mil vingt-deux et le dix-neuf du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. Jean-Jacques BONNOT, M. Thierry CHARVET, M. Raymond CUERQ, Mme Ginette DESMARIS, M. Paul DURAND, Mme Marie-Claude FILET, Mme Elisabeth GARREAU, Mme Cindy HULEUX, M. Arnaud LAMPS, M. Christian LORIN, M. Hervé MANIGAND, Mme Lucienne MATHEY, M. Christian PACCOUD, Mme Annie SANDRIN, Mme Catherine SANJUAN, Mme Irène PALLOT

Excusé(e)s : Mme Fabienne MERLE, M. Frédéric BOUQUET

Mme Catherine SANJUAN a été élue secrétaire de séance

### **OBJET : ADHESION ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal de la demande de l'association HISTOIRE ET PATRIMOINE dont le siège social est établi en mairie de Grièges.

Cette association évoque l'importance des adhésions pour leur équilibre budgétaire et leur fonctionnement autonome.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,*

***DECIDE d'adhérer à l'association HISTOIRE ET PATRIMOINE dont le siège social est établi en mairie de Grièges, pour un montant de 50.00 euros ;***

***DIT que cette somme sera prélevée sur le compte 6281 - Cotisations diverses.***

*Ainsi fait et délibéré en séance.*

Le Maire,  
Annick GREMY